Maximilien-Paul-Émile Littré

Lettres
de la reine de Navarre

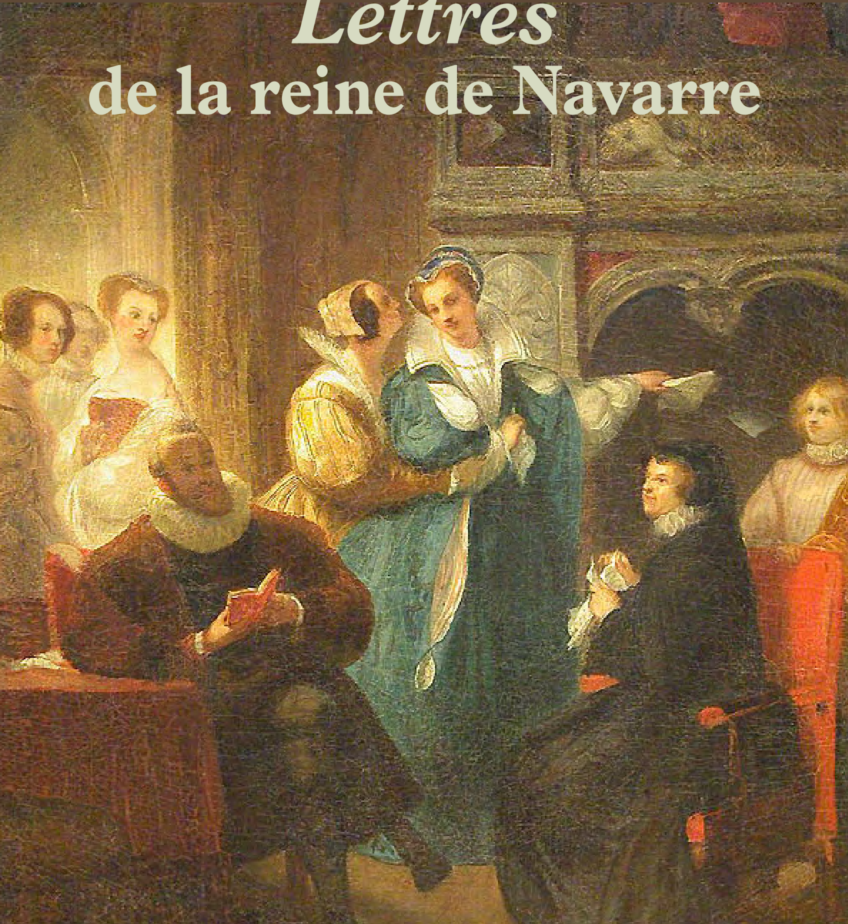

Vertiges
JEAN YVES COLLETTE ÉDITEUR

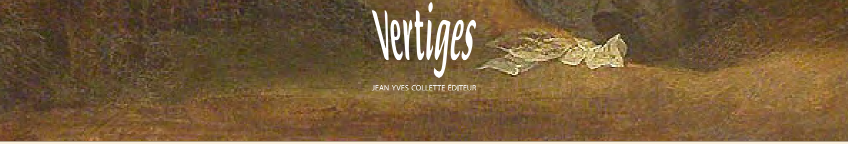

Achille Devéria (1800-1857),
La lettre ou Les nouvelles de la reine de Navarre (entre 1825-1850),
collection du Musée du Louvre, Paris, France.

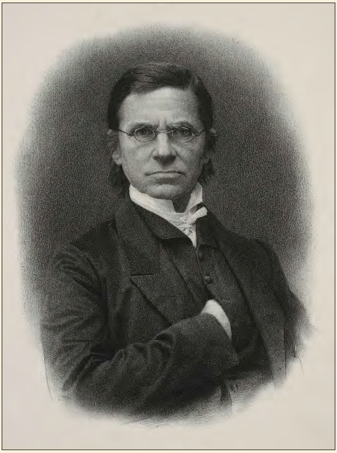

Maximilien-Paul-Émile Littré (1801-1881) vers 1865,
Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, Canada.

LETTRES DE LA REINE DE NAVARRE

LA CORRESPONDANCE de Marguerite de Valois, que vient de publier monsieur Génin, commence en 1521 et s'étend jusqu'en 1549, c'est-à-dire deux ans après la mort de François Ier. Elle comprend donc en partie le temps des guerres d'Italie et des progrès du protestantisme en France, deux questions alors pendantes qui, à côté de détails privés, viennent souvent figurer d'une façon indirecte dans les *Lettres,* et qui approchaient d'une péripétie, l'une par un traité malencontreux, l'autre par les persécutions. François Ier aurait difficilement consenti à finir les guerres d'Italie par le traité de Cateau-Cambresis, et Marguerite, sa sœur, eût fait effort pour amortir les persécutions religieuses et la résistance qui devait suivre.

Les grandes guerres d'Italie, entamées follement sans doute, furent encore plus follement terminées ; sans aucune nécessité, en pleine possession de la Savoie et d'une partie de la haute Italie, le gouvernement français fit à l'Espagne des concessions que des revers considérables n'auraient pu lui arracher, renonçant même à sa frontière des Alpes, qu'à aucun prix il n'aurait dû céder, de sorte qu'après plus de soixante ans de guerres et d'efforts, après tant de sang versé, la France, par la faute de ses gouvernants, se trouva à peu près au point où elle en était quand elle fut engagée dans la lutte ; l'acquisition de Calais et de Metz fut le seul résultat, et encore résultat accidentel, d'une guerre aussi prolongée. Le gouvernement, dégoûté non moins soudainement de l'Italie qu'il s'en était épris, laissa s'échapper de ses mains ce qu'il était tenu de conserver, et, comme un enfant qui s'est agité pour le seul plaisir du mouvement, il se trouva satisfait d'avoir guerroyé, d'avoir saccagé des villes, livré des batailles, levé des Suisses, soudoyé des lansquenets ; quant au but qu'il s'était proposé, il n'en fut plus question. Tel fut le traité de Cateau-Cambresis pour la période qu'il ferme ; celle qu'il ouvre est parfaitement caractérisée par d'Aubigné, qui dit de ce traité, après en avoir rapporté les clauses :

> « Voilà les conventions de la paix, en effet pour les royaumes de France et d'Espagne, en apparence de toute la chrestienté, glorieuse aux Espagnols, désavantageuse aux Français, redoutable aux réformés ; car, comme toutes les difficultés qui se présentèrent au traité estoient estouffées par le désir de repurger l'église, ainsi, après la paix établie, les princes qui par elle avoient repos du dehors travaillèrent par émulation à qui traiteroit plus rudement ceux qu'on appeloit hérétiques ; et de là nasquit l'ample subject de quarante ans de guerre monstrueuse. »

En effet, la fin des guerres étrangères fut le commencement des guerres civiles, lesquelles, par des causes différentes, eurent une même issue, c'est-à-dire que, finies, elles laissèrent les choses là où elles étaient au point de départ. Protestants et catholiques se firent pendant plus de quarante ans une guerre d'extermination ; et quand les partis se furent réciproquement épuisés, ou plutôt quand il se trouva à la tête du gouvernement un homme qui se crut non pas chef des catholiques, mais roi de France, alors intervint une transaction qui ruina les prétentions exclusives des deux partis : la France ne fut pas protestante, comme le voulaient les calvinistes, et les protestants ne furent pas exterminés, comme le voulaient les catholiques.

L'homme qui fut l'instrument de cette transaction, Henri IV était le petit-fils de cette Marguerite dont il est ici question, et, chose singulière, son aïeule déploya durant toute sa vie, relativement aux querelles religieuses qui dès-lors commençaient à troubler la France, des dispositions bienveillantes et des sentiments élevés qui firent plus tard la force de son petit-fils. Les hommes, protestants ou suspects de l'être, qui se recommandaient à elle par la culture des lettres, étaient sûrs d'avoir son appui contre les persécutions, appui qui ne fut pas toujours (telle était la rigueur des temps) assez puissant pour sauver du dernier supplice ceux à qui elle l'accordait. Le personnage dont il est question dans la lettre suivante, écrite par Marguerite à Anne de Montmorency, en est un exemple :

> « Mon fils, depuis la lettre de vous par ce porteur, j'ay receu celle du baillif d'Orléans, vous merciant du plaisir que m'avés fait pour le pauvre Berquin, que j'estime aultant que si c'étoit moy-mesmes, et par cela pouvés-vous dire que vous m'avez tirée de prison, puisque j'estime le plaisir fait à moy. »

Voici ce qu'était le pauvre Berquin, à qui Marguerite s'intéressait avec autant de vivacité. Berquin (Louis), gentilhomme artésien, était conseiller de François Ier ; Radius l'appelle le plus savant de la noblesse. Dénoncé au parlement, en 1523, comme fauteur du luthéranisme, il refusa de se soumettre à l'abjuration à laquelle il fut condamné. Sa qualité d'homme de lettres le sauva pour cette fois. Retiré à Amiens, il se remit à imprimer, à dogmatiser et à scandaliser. Nouvelle censure de la faculté de théologie, nouvel arrêt du parlement (1526). La reine de Navarre vint à son secours par le moyen du grand-maître Anne de Montmorency. Érasme conseillait à Berquin ou de se taire ou de sortir de France, l'obstiné prêcheur ne voulut ni l'un ni l'autre. En 1529, il fut repris et condamné au feu…

> « Le vendredi XVIe jour d'avril, mil VC XXIX, après Pasques, un nommé Loys Berquin, escuier, lequel, pour son hérésie, avoit été condampné à

> faire amende honorable devant l'église Nostre-Dame-de-Paris, une torche en sa main, et illec crier merci à Dieu, à la glorieuse vierge Marie, pour aulcuns livres qu'il avoit faicts et desquels il vouloit user contre nostre foy, d'illec mené en la place de Grève, et monté sur ung eschaffault pour monstrer le dict Berquin, afin que chascun le vist, et devant lui faire un grand feu pour brusler tous les dits livres en sa présence, afin de n'en avoir jamais nulle cognoissance ne mémoire ; et puis mené dedans ung tombereau au pillory et illec tourné, et avoir la langue percée et la fleur de lys au front, et puis envoyé ès prisons de monsieur de Paris pour achever le demourant de sa vie. Et pour veoir la dicte exécution, à la sortie du dict Berquin qui estoit au Pallays, estoient plus de XX mil personnes. Et luy ainsy condamné en appela en cour de Rome et au grand conseil, par quoy par arrest de la cour du parlement, le lendemain, qui estoit samedy XVII du dict apvril, fut condampné à estre mis en ung tombereau et mené en Grève, et à estre bruslé. Ce qui fut faict l'an et jour dessus dict. »

Marguerite fut plus heureuse à l'égard d'un autre de ses protégés, qu'elle recommande à Anne de Montmorency dans la lettre suivante :

> « Le bonhomme Fabry m'a escript qu'il s'est trouvé un peu mal à Blois, avecques ce qu'on l'a voulu fascher par de là. Et pour changer d'air, iroit voulentiers veoir ung amy sien pour ung temps, si le plaisir du roi estoit luy vouloir donner congié. Il a mis ordre en sa librairie, cotté les livres, et mis tout par inventaire, lequel il baillera à qui il plaira au roy. »

Voici l'explication de ce billet : Jacques Fabry ou Lefebvre d'Étaples, après avoir visité l'Asie et l'Afrique, revint à Paris et professa la philosophie au collège du cardinal Lemoine. Des dissertations théologiques qu'il publia, et la traduction du nouveau Testament, lui attirèrent des tracasseries ; on avait voulu profiter de l'absence du roi, prisonnier en Espagne, pour perdre Lefebvre d'Étaples ; mais Marguerite obtint de son frère d'écrire au parlement, et sauva le suspect. Lefebvre, qui s'était réfugié dans la modeste place de bibliothécaire à Blois, sollicita son congé, comme on le voit ici, par l'entremise de sa protectrice. La visite à ung amy sien n'est qu'un prétexte ; il s'en alla à Nérac, où il acheva tranquillement sa vie à l'âge de quatre-vingt-onze ans, en 1536.

L'appui que Marguerite donnait aux personnes suspectes ou convaincues de ce qu'on appelait hérésie, jetait du doute sur sa propre orthodoxie. On l'accusa de partager les opinions du protestantisme, et, si elle n'avait pas été aussi haut placée, elle eût payé cher le zèle qu'elle mettait à sauver les hérétiques. Monsieur Génin attribue ce zèle à la tolérance. La tolérance est une vertu de nouvelle date, ignorée ou peu connue dans les siècles qui nous ont précédés, et surtout dans le milieu du XVIe siècle. Catholiques et protestants étaient persuadés que l'hérésie était le plus grand crime qu'un homme pût commettre, et que les supplices les plus cruels devaient être infligés à ceux qui s'en rendaient coupables. Les protestants, faibles à leur début comme toute insurrection naissante, firent une rude épreuve de cette persuasion, et ils furent traités par les catholiques comme les anciens chrétiens l'avaient été par les païens. Le fer et le feu furent employés à l'extirpation de l'hérésie nouvelle ; et, au moment où Marguerite se montrait si tolérante pour les novateurs, les deux croyances étaient à l'égard l'une de l'autre dans la même disposition que ces deux villes de l'Égypte dont parle Juvénal, et qui se haïssaient mutuellement à cause de leurs dieux.

> *Inter finitimos vetus atque antiqua simultas, Immortale odium, et nunquam sanabile vulnus, Ardet adhuc Coptos et Tentyra : summus utrimque Inde furor vulgo, quod numina vicinorum Odit uterque locus, quum solos credat habendos Esse deos, quos ipse colit.*

Parmi les maladies de l'esprit humain, ce n'est pas une des moins singulières et des moins tristes, que celle qui lui a fait voir une question de criminalité dans une question de théologie, un forfait dans une dissidence, et un argument dans un bûcher. Jamais l'égarement n'a été plus monstrueux. Un homme raisonnable du XIX^e^ siècle a de la peine à se représenter un magistrat laïque ou un prêtre faisant torturer devant lui un homme qui refuse de croire au purgatoire ou à la présence réelle, et finissant par le faire brûler sur la place de l'Estrapade. Dans les *Règles sur les études des jésuites,* il est dit que les élèves n'assisteront au supplice d'aucun condamné, si ce n'est au supplice des hérétiques, *neque ad supplicia reorum, nisi forte hæreticorum, eant. (Ratio atque institutio studiorum Societatis Jesu. Romæ 1606.)* Le sentiment que je signale ne s'est peut-être manifesté nulle part d'une manière plus repoussante que dans cette phrase.

Qu'au milieu de ces fureurs et dans un tel état des esprits Marguerite ait été tolérante comme on l'entend depuis le XVIII^e^ siècle, cela est difficile à croire. Cette tolérance embrasse toutes les opinions relatives aux choses religieuses ; celle d'alors pouvait tout au plus aller de catholique à protestant, ou réciproquement de protestant à catholique. À cette époque, en France, des esprits sages, des hommes savants, des personnages éminents, avaient été trop choqués de certains abus de l'église romaine pour se sentir animés d'un zèle violent contre les novateurs, et, sans vouloir embrasser la réforme, ils étaient disposés à vivre en paix avec eux. Telles étaient sans doute les dispositions de Marguerite ; joignez-y beaucoup d'amour pour les lettres, dans lesquelles elle était fort versée, et beaucoup de bienveillance pour ceux qui les cultivaient, fussent-ils protestants ; joignez-y enfin une bonté et une douceur naturelles, empreintes dans ces *Lettres* que vient de publier monsieur Génin. Chargée d'une négociation auprès d'une dame fort entêtée, elle répond à Montmorency :

> « Vous connaissez ma condition et la sienne (de madame d'Estouteville), sy différentes, que ce n'est jeu bien party ; car de défaire l'opinion d'une femme que personne n'a sceu gaaigner par une que vous sçavez qui s'est toujours laissé gaaigner à tout le monde, si Dieu n'y faict miracle, je n'y voy nulle bonne issue. »

La reine de Navarre s'est dépeinte en ce peu de mots : douceur et intelligence, c'est ce qui se montre en cette phrase et dans toute sa correspondance.

« Le vif intérêt, dit monsieur Génin, la protection efficace dont Marguerite favorisa toute sa vie les littérateurs, se révèle en plusieurs endroits de ses lettres, mais point assez encore pour faire apprécier l'influence de cette bonne princesse sur les progrès de l'intelligence au XVI^e^ siècle. Ce qu'on appela son protestantisme serait appelé aujourd'hui d'un terme plus juste, esprit philosophique, sympathie pour les recherches des libres penseurs. Et si Marguerite leur eût manqué, qui donc en France eût osé appuyer

Lefebvre, Roussel, Marot, Desperriers, Berquin, Dolet, Du Moulin, Postel et tant d'autres ? Et plût à Dieu qu'en les défendant à ses propres périls, elle eût réussi à les sauver tous du bûcher ! »

Malherbe, qui écrivait au moment où l'on venait de sortir des guerres civiles religieuses, dit quelque part en parlant de cette époque cruelle :

Tu nous rendras alors nos douces destinées ;
Nous ne reverrons plus ces fâcheuses années
Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs ;
Toute sorte de biens comblera nos familles,
La moisson de nos champs lassera nos faucilles,
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

Le jugement que le poète porte ici sur ces fâcheuses années qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs, me paraît être le jugement qui doit être porté sur ce temps, un des plus tristes de nos annales. En Allemagne, en Angleterre, dans le Nord, la réforme enthousiasma les populations, entraîna les souverains, sécularisa les possessions ecclésiastiques, et donna à ces pays une forme nouvelle et un esprit nouveau. En France, au moment où les guerres religieuses y éclatèrent, la réforme, prêchée depuis plus de trente ans, n'avait plus beaucoup à espérer entre le souverain, qui ne l'adoptait pas comme en Angleterre, et le gros de la population, qui ne s'y précipitait pas comme en Allemagne. Mais, par un entraînement dont on voit de fréquents exemples, le gouvernement se fit parti, et la France se trouva enveloppée dans une guerre civile de quarante ans, signalée par d'horribles massacres et d'odieuses perfidies.

Lorsque Henri III, après l'assassinat des Guises, fut obligé de se réfugier auprès de Henri de Navarre, le petit-fils de cette même Marguerite, protectrice des littérateurs protestants, les ligueurs, bien informés de sa situation et poussés par un désir légitime de vengeance, tentèrent de l'enlever dans un faubourg de Tours, où il se trouvait. Peu s'en fallut qu'ils ne réussissent ; mais quand les écharpes blanches (c'était l'insigne des huguenots) passèrent rapidement le pont de Tours et arrivèrent au secours de Henri III, alors on rapporte que les ligueurs leur adressaient ces paroles :

> « Braves huguenots, gens d'honneur, ce n'est pas vous à qui nous en voulons, c'est à ce perfide qui vous a tant de fois trahis et qui vous trahira encore ; et parmi cela, dit d'Aubigné, d'autres voix confuses d'opprobres et d'infamies nommant des noms auxquels les courtisans souriaient. »

Singulière complication de cette guerre sans résultat possible ! Le roi catholique vint chercher un refuge dans le camp huguenot ; le roi huguenot se fit catholique, et, après tant de sang versé, on se retrouva au point où on était avant le commencement des guerres, sauf, comme dit Schiller dans sa tragédie de Jeanne d'Arc, à la fin d'une période peut-être encore plus désastreuse, sauf les morts qui étaient tombés, les larmes qui avaient été versées, les plaies faites au pays, l'incendie des villages et des villes. Seulement il fut établi, ce que les partis ne voulaient pas comprendre au début, il fut établi par les impossibilités réciproques où ils furent réduits, que la France n'était ni comme l'Italie et l'Espagne, où le protestantisme demeura sans accès, ni comme l'Allemagne et l'Angleterre, où il prévalut. Dès le commencement de la réforme, la France eut là une troisième position, et quarante ans de guerres n'y purent rien changer.

Quels qu'aient été les sentiments de Marguerite au sujet des opinions qui, de son temps, troublaient profondément l'Europe, toujours est-il que les catholiques ardents la suspectèrent. « Noël Béda, syndic de la faculté de théologie, dit monsieur Génin, essaya contre elle le système d'inquisition qui lui avait réussi contre Érasme et contre Lefebvre d'Étaples. Il déféra à la faculté un poème de la reine de Navarre intitulé « Le Miroir de l'âme pécheresse ». Marguerite n'y avait parlé ni des saints ni du purgatoire, preuve manifeste qu'elle n'y croyait pas ! mais cette fois la malice du vieux docteur échoua contre le bon sens et l'éloquence de Guillaume Petit, évêque de Senlis, qui se fit, devant la Sorbonne, l'avocat du livre et de l'auteur. Marguerite fut acquittée avec son *Miroir*. Il arriva même quelque temps après que, sous un prétexte quelconque, on prit Noël Béda et on l'enferma au mont Saint-Michel, pour lui apprendre à calomnier les poésies des reines et princesses du sang royal. »

D'un autre côté, celui à qui la plupart des *Lettres* publiées par monsieur Génin sont adressées, celui que Marguerite appelle son fils, celui à qui elle prodigue les témoignages d'intérêt et d'affection, Anne de Montmorency, discourant avec François Iᵉʳ sur les progrès de l'hérésie,

> « ne fit difficulté ny scrupule de luy dire que, s'il voulait bien exterminer les hérétiques de son royaulme, il fallait commencer à sa cour et à ses plus proches, lui nommant la royne sa sœur. À quoy le roy répondit : Ne parlons pas de celle-là, elle m'ayme trop, elle ne croira jamais que ce que je croiray et ne prendra jamais de religion qui préjudicie à mon estat. »

François Iᵉʳ avait raison de compter sur l'affection de sa sœur ; les preuves s'en montrent en plusieurs parties de cette correspondance ; le dévouement de Marguerite pour son frère était sans bornes, et celui-ci en abusa plus d'une fois.

> « Je ne vous diray point la joye que j'ay d'approcher le lieu que j'ay tant désiré ; mais croyés que jamais je ne congneus que c'est dung frère que maintenant, et n'eusse jamais pensé l'aimer tant. »

Ces lignes pleines de tendresse, Marguerite les adressait à Montmorency en allant à Madrid négocier en faveur de François Ier, fait prisonnier à Pavie. Elle n'obtint que des paroles, comme on peut le voir par la lettre suivante, qu'elle écrit à son frère ; cependant, en intéressant la reine Éléonore et en la disposant à se marier avec François Ier, elle eut de l'influence sur l'issue des négociations.

> « Monseigneur,
>
> De Tolède, octobre 1525.
>
> « Plus toust ne vous ai-je voulu escripre, attendant quelque commencement en vostre affaire, car, pour hier que je feus devers l'empereur, je le trouvay bien froit. Me retira à part sa chambre avecques une femme, mais ses proupous ne feurent pour faire si grande cérémonie, car il me remit à parler à son conseil, et que aujourd'huy me respondroit. Et me mena voir la royne sa sœur*, où je demeurai jusques bien tard ; annuyst suis allée devers elle, et elle m'a tenu fort bons proupous. Bien est vray qu'elle s'en va demain à son voyage, et je vais prendre congié d'elle. Je croy qu'elle le faict plus par obéissance que par voulenté, mais ils la tiennent fort subjecte. Et parlant à elle, le vis-roy** m'est venu quérir,

> et suis allée au logis de l'empereur, qui m'a mandée en sa chambre et m'a dit qu'il désirait vostre délivrance et parfaite amytié, et, pour la fin, s'est arresté sus le jugement de Bourgogne, c'est à savoir qu'il ne veult accepter pour juges vos pairs de France et court de parlement ; mais il désire que la chose se vuide par arbitres, et m'a priée d'en faire jetter demain quelque chose par escript, et que de sa part il commandera à son conseil pour trouver moyen d'amitié, et que nos gens ensemble en débattront demain et samedy ; je retourneray devers luy, et que, si ils ne se peuvent accorder, il fera chose dont je seray contente. Parquoy, monseigneur, suis contrainte d'attendre encores samedy, mais je vous envoye quelqu'un qui bien au long vous contera ce que demain et tous ces jours aura esté faict, afin que avant passer plus avant il vous plaise entendre les bons tours qu'ils nous font, et si sçay bien qu'ils ont grant peur que je m'en ennuye, car je leur donne à entendre que, s'ils ne font mieux, je m'en veux retourner. »

[*] Éléonore, veuve du roi de Portugal, et depuis mariée à François Ier.

[**] Le vice-roi de Naples, Charles de Lannoy.

Peu s'en fallut qu'elle ne fût retenue prisonnière en Espagne. Charles-Quint, averti qu'elle emportait l'abdication du roi en faveur du dauphin, méditait de la faire arrêter, si trop confiante, elle laissait expirer le terme du sauf-conduit avant d'avoir franchi la frontière. Une lettre de Marguerite apprend que l'avis de ce projet fut donné à François Ier, qui le fit transmettre à sa sœur par Montmorency. On attribue ce bon office au connétable de Bourbon. Marguerite arriva à Salses (Pyrénées Orientales)

une heure avant l'expiration du délai.

L'admiration profonde que Marguerite avait pour son frère se manifeste dans la lettre suivante, qui donne aussi des détails sur le camp d'Avignon, formé lors de l'invasion de la Provence et commandé par Anne de Montmorency :

> « Monseigneur, encores que ce ne soit à moy à louer une chose où mon estat me rent ignorante, si ne me puis-je garder de vous escripre que tous les capitaines m'ont assurée n'avoir jamais veu camp si fort et si à propous que cestuy-ci. Une chose ne puis-je ignorer, que c'est la plus nette place, fust-ce ung cabinet, que je vis oncques, remplie des plus beaaux hommes, en très grant nombre, les millieurs visages, les millieurs propous, monstrant l'envie qu'ils ont de vous faire service, que l'on sçauroit souhaiter. Il est vray, monseigneur, que vous leur avés baillé ung chef (Montmorency) qui est tant digne d'estre votre lieutenant, que je crois que en tout le monde n'en eussiés sceu trouver ung qui en toutes choses approche tant de vous que luy, car parlant à luy, l'on oït vos propous, qui sont pour asseurer toutes les craintes dont ceulx qui contrefont les saiges veulent user ; vous asseurant, monseigneur, que en paroles et en effets, en extrême diligence et vigilance, en doulceur envers ung chascun, en prompte justice, en ordre, en patience à escouter chascun, en prudence de conseil, il monstre bien qu'il est faict de votre main et appris de vous seul, car de nulle autre ne peut-il être disciple ; car de toutes les vertus que Dieu vous a données, il en a pris si bonne part, que vous trouverés en toute chose vostre voulenté suivie. Ce que je vous dis n'est point de moy seule, mais, après avoir

> parlé à tous les capitaines, l'ung après l'autre, de toutes les sortes et nations que vous avés en camp, ils m'ont dit tout ce que je vous mande, et mille fois davantage, luy portant une amour et une obéissance si grande, que encores entre eux n'y a eu nul débat, et sont ceulx qui de natures étoient contraires, comme frères unis ensemble. Le comte Guillaume [G. de Fustemberg] m'a dict que je vous escripve qu'il y a bien différence du purgatoire honteux d'Italie au paradis glorieux de ce camp, et m'a dict des faultes passées que j'ayme mieux qu'il vous compte que moy, car ils sont importables, principalement voyant, Dieu mercy, tout le contraire en cette armée, qui est telle que je ne vouldroys, pour tous les biens de ce monde, ne l'avoir veue ; car je l'estime tant, que je vous promets ma foy, monseigneur, que, si l'empereur feust venu quant j'y estois, je n'en eusse point bougé, estant toute seure qu'il ne peult nuire à une telle compagnie. Au pis aller, je serois trop heureuse de mourir avecques tant de vertueuses personnes. »

Marguerite de Valois, reine de Navarre, protégeant et cultivant elle-même les lettres, sœur de François Ier, qu'il faut bien distinguer de Marguerite de Valois, reine de Navarre, protégeant et cultivant aussi les lettres, femme de Henri IV, naquit à Angoulême le 11 avril 1492, de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie. Elle avait deux ans de plus que son frère. À dix-sept ans, elle fut mariée à Charles, dernier duc d'Alençon (1509). En 1525, le duc d'Alençon, revenant de la bataille de Pavie, où il s'était mal comporté, mourut à Lyon, et la laissa veuve sans enfants. La duchesse d'Alençon se remaria le 24 janvier 1527 avec Henri d'Albret, roi de Navarre. Marguerite avait trente-cinq ans et Henri d’Albret vingt-quatre. Ils eurent pour fille Jeanne d’Albret, mère de Henri IV. Avant que Marguerite fût mariée au duc d’Alençon, Charles-Quint, qui n’était alors que roi d’Espagne, envoya des ambassadeurs la demander en mariage ; et, longtemps après, lorsqu’il fut question des conditions de la délivrance de François Ier, il parla de nouveau de la main de Marguerite, en disant qu’on trouverait un autre parti pour le connétable de Bourbon. Cela montre que ni l’empereur ni le connétable n’avaient abandonné leurs anciennes prétentions sur Marguerite, et que la reconnaissance de Charles pour Bourbon n’allait pas jusqu’à lui sacrifier ce point. Le connétable de Bourbon avait été épris de Marguerite, et il l’était encore après la bataille de Pavie, lorsque la duchesse d’Alençon fut devenue veuve. À cette même époque, François Ier échoua dans ses projets de la marier avec Henri VIII d’Angleterre. L’évêque de Tarbes, Gabriel de Grammont, qui passait pour un habile négociateur, fut envoyé à Londres avec des instructions secrètes, d’après lesquelles il devait exploiter l’éloignement de Henri VIII pour Catherine d’Aragon, amener ce prince au divorce, et l’engager à jeter les yeux sur la sœur du roi de France. L’évêque, dit monsieur Génin, ne réussit qu’à moitié ; Henri divorça, mais ce fut pour épouser Anne de Boulen, naguère attachée au service de la duchesse d’Alençon.

Il faut compter au nombre des adorateurs de Marguerite l’amiral Bonnivet, tué à la bataille de Pavie ; mais celui-ci, qui avait été repoussé, s’y prit, pour réussir, d’une manière qui rappelle singulièrement certains détails d’un procès célèbre et encore récent. Marguerite a raconté elle-même sous des noms supposés le guet-apens qui lui fut tendu ; elle a intitulé ainsi une de ses *Nouvelles :*

Téméraire entreprise d’un gentilhomme contre une princesse de Flandres, et la honte qu’il en reçut. (Tome I, nouvelle IV.)

> « Il y avait en Flandres une dame de la meilleure maison du pays, veuve pour la seconde fois et n’ayant jamais eu d’enfants. Durant son veuvage, elle se retira chez son frère, qui l’aimait beaucoup et qui était un fort grand seigneur, étant marié à une des filles du roi... Il y avait à la cour du prince un gentilhomme qui surpassait tous les autres courtisans en taille, en beauté et en bonne mine. Ce cavalier, voyant que la sœur de son maître était une femme enjouée et qui riait volontiers, crut qu’il devait tenter si un amant honnête homme serait de son goût. Mais il trouva le contraire de ce que l’enjouement de la belle veuve lui faisait espérer... Sa passion augmentant avec le temps... il n’eut point recours aux paroles, car l’expérience lui avait appris qu’elle savait faire des réponses sages... Il fit entendre au prince qu’il avait une maison qui était un fort bel endroit pour la chasse, et que, s’il lui plaisait d’y venir courre trois ou quatre cerfs dans la belle saison, il aurait le plus grand plaisir qu’il eût jamais eu. Le prince, soit qu’il aimât le gentilhomme ou qu’il fût bien aise de prendre le plaisir de la chasse, lui promit d’aller chez lui, et lui tint parole... La chambre de la belle veuve était si bien tapissée par le haut et si bien nattée par le bas, qu’il était impossible de s’apercevoir d’une trappe qu’il avait ménagée dans la ruelle et qui descendait dans la chambre de la mère du cavalier, femme âgée et infirme. Comme la bonne femme toussait beaucoup et qu’elle craignait que

le bruit de sa toux n'incommodât la princesse, elle changea de chambre avec son fils... Il n'eut pas plus tôt congédié ses gens, qu'il se leva et ferma la porte. Il fut long-temps à écouter s'il n'entendait point de bruit à la chambre de la princesse, qui, comme on a déjà dit, était au-dessus de la sienne. Quand il put s'assurer que tout dormait, il se mit en devoir de commencer sa belle entreprise, et abattit peu à peu la trappe, qui était si bien faite et si bien garnie de drap, qu'il ne fit pas le moindre bruit. Ayant monté par là dans la ruelle de la princesse, qui dormait profondément, il se coucha sans cérémonie auprès d'elle, sans avoir égard aux obligations qu'il lui avait, ni à la maison dont elle était, et sans avoir au préalable son consentement. Elle le sentit plutôt entre ses bras qu'elle ne s'aperçut de son arrivée ; mais, comme elle était forte, elle se débarrassa de ses mains ; et, en lui demandant qui il était, elle se servit si bien de ses mains et de ses ongles, que, craignant qu'elle ne criât au secours, il se mit en devoir de lui fermer la bouche avec la couverture ; mais il n'en put jamais venir à bout. Car, comme elle vit qu'il faisait de son mieux pour la déshonorer, elle fit de son mieux pour s'en défendre, et appela de toute sa force la dame d'honneur qui couchait dans sa chambre, femme âgée et fort sage, qui courut au secours de sa maîtresse. Le gentilhomme, se voyant découvert, eut tant de peur d'être reconnu, qu'il descendit le plus vite qu'il put. Son désespoir de s'en retourner en si mauvais état ne fut pas moins grand qu'avait été le désir et la confiance

> d’être bien reçu… La dame, persuadée qu’il n’y avait personne à la cour capable de faire un coup si méchant et si déterminé que celui qui avait eu la hardiesse de lui déclarer son amour, se mit en grosse colère. Soyez assurée, dit-elle à la dame d’honneur, que le seigneur de cette maison a fait le coup ; mais je m’en vengerai, et l’autorité de mon frère immolera sa tête à ma chasteté. La dame d’honneur voyant ses transports : Je suis ravie, madame, lui dit-elle, que l’honneur vous soit si précieux, que de ne vouloir pas épargner la vie de l’homme qui l’a exposée pour un excès d’amour. »

À la suite de cet exorde, la dame d’honneur (qui était madame la maréchale de Châtillon) lui montra certains avantages se taire et certains inconvénients à parler, et la bonne princesse se rendit à ces raisons, qu’on peut voir dans les *Nouvelles*.

Cette même histoire est racontée par Brantôme, qui la sut de sa grand’mère, la sénéchale de Poitou, laquelle avait succédé près de Marguerite à madame de Châtillon. Les passions étaient fort vives à la cour de François Ier ; on le sait par les mémoires du temps, et ceci n’en est pas un des exemples les moins curieux. Au reste, ce n’est pas dans les *Lettres* publiées par monsieur Génin qu’il faut chercher ces détails de mœurs privées. Une seule fois il est question de Françoise de Foix, maîtresse de François Ier et femme de monsieur de Chasteaubriant :

> « Je trouve fort estrange, dit Marguerite, que le seigneur de Chasteaubriant use de main mise ; mais c’est pour dire gare à ceux qui lui voudraient faire ung mauvais tour. »

User de main mise, c’est-à-dire battre, locution qui se trouve encore dans Regnard, Folies amoureuses, ainsi que le remarque monsieur Génin. Au reste, monsieur de Chasteaubriant, fort jaloux, fut soupçonné d'avoir hâté la fin de Françoise de Foix. Il y eut des poursuites qu'il étouffa par la protection d'Anne de Montmorency ; mais cette protection coûta fort cher au seigneur de Chasteaubriant : sa terre passa entre les mains de son protecteur. Une phrase ambiguë dans une lettre de Marguerite à son frère, phrase relative à la duchesse d'Étampes et au comte de Longueval, fait comprendre que François Ier lui avait communiqué ses soupçons sur ces deux personnages. La duchesse d'Étampes, maîtresse du roi, vendait les secrets de l'état à Charles-Quint ; le comte de Longueval était l'agent de cette dangereuse correspondance. Le roi s'en doutait, ce qui ne l'empêcha pas de se laisser gouverner jusqu'au bout par la duchesse d'Étampes.

Mais, je le répète, les lettres de Marguerite sont muettes sur les faits de ce genre. C'est dans les *Nouvelles* de la reine de Navarre que se trouveraient des renseignements pour l'histoire anecdotique du règne de François Ier, si on savait les y reconnaître. En effet, il paraît que la reine de Navarre, dans ses *Nouvelles,* n'a point eu recours à l'imagination pour inventer des aventures, et qu'elle s'est contentée de raconter des faits et des scènes que sa mémoire lui fournissait. Il est dit dans le Prologue que l'auteur résolut d'imiter Boccace (qui faisait fureur à la cour de François Ier), si ce n'est en une chose, qui est de n'escrire rien qui ne soit véritable. Brantôme, élevé, à la cour de la reine de Navarre, et petit-fils de la sénéchale de Poitou, dit quelque part que sa grand'mère savait tous les secrets des *Nouvelles* de Marguerite, et qu'elle en estoit une des devisantes. La nouvelle citée plus haut, et relative à l'entreprise de Bonnivet, est un exemple de la vérité des contes de la reine de Navarre. Au reste, elle met en scène son père, le comte d'Angoulême, François Ier, le duc d'Alençon, des personnes de la cour, Louise de Savoie, sa mère ; elle s'y met aussi plus d'une fois.

« Il y aurait, dit monsieur Génin dans le chapitre intéressant qu'il a consacré à ce livre de Marguerite, à faire sur les *Nouvelles* un travail curieux ; ce serait de lever le voile, transparent en quelques endroits, plus épais en d'autres, qui nous dérobe l'intelligence complète des contes de la reine de Navarre. Il faudrait éclaircir les allusions, deviner les indications imparfaites, et qui deviennent plus obscures à mesure que nous nous éloignons davantage de l'époque où l'auteur écrivait. Mais ce soin exigerait une main circonspecte et délicate. Les boutades de l'érudition aventureuse et paradoxale, si fort à la mode aujourd'hui, n'y seraient nullement de mise. Il faudrait, pour ne point laisser de doute dans l'esprit des lecteurs, que le doute se fût présenté souvent à l'esprit du commentateur. Il faudrait enfin pour cette besogne un homme assez habile pour ne pas craindre d'avouer qu'il ignore quelque chose. À cette condition, un intérêt véritable pourrait s'attacher à ses recherches et à ses découvertes. »

Les *Nouvelles* de la reine de Navarre ont eu une réputation équivoque, et on les a souvent mises au même rang que les contes de La Fontaine. Monsieur Génin prétend que c'est faute de les avoir lues. Il fait remarquer que la reine de Navarre ne manque jamais de tirer de ces contes une moralité qui en est la glose, et qui souvent dégénère en un véritable sermon, en sorte que chaque histoire n'est, à vrai dire, que la préface d'une homélie. Les infidélités des femmes et des maris, les fautes ou les crimes suggérés par la passion, tout cela lui sert de texte à des réflexions graves, parfois sévères ; elle tire de la fragilité humaine la preuve qu'il faut se défier toujours de ses forces, et par conséquent implorer sans cesse le secours d'en-haut, sans lequel notre sagesse d'ici-bas n'est que folie. Monsieur Génin ajoute que cette habitude de ramener tout à la piété forme le caractère essentiel du livre, que chaque page, chaque ligne, en porte l'empreinte, et que l'on pourrait s'étonner de le voir méconnu, si l'on ignorait combien, en fait de critique, les traditions sont vivaces et routinières, et quelle est parfois la légèreté des juges les plus respectables aux yeux du public. Il en conclut que les *Nouvelles* de la reine de Navarre sont, à tout prendre, plutôt une suite de contes moraux, où une anecdote, une histoire véritable, un bon mot, fournissent à la conteuse le texte de la moralité.

Que l'intention de la reine Marguerite ait été telle que le dit monsieur Génin, c'est ce dont on ne peut guère douter quand on a parcouru ces *Nouvelles ;* mais que le jugement qu'en a porté un autre siècle ait été aussi arbitraire et capricieux que le suppose l'éditeur des *Lettres* de Marguerite, c'est ce qu'à mon avis cette même lecture empêche d'admettre. Il y a eu une méprise causée par la différence des habitudes, et la forme a emporté le fond. Au XVIe siècle, la conversation familière entre personnes bien élevées, comme on peut le voir dans Brantôme et dans les *Nouvelles* de la reine de Navarre, et la chaire, comme en font foi certains sermons conservés de ce temps, comportaient une liberté dans les termes, une crudité dans l'expression, que les siècles suivants ont rejetée comme grossière et de mauvais goût. Boileau, dans un vers souvent répété, a dit :

Le latin dans les mots brave l’honnêteté.

Rien de plus faux que cette sentence ; le latin ne brave l’honnêteté que dans des livres comparables à ceux où le français brave aussi l’honnêteté. Du reſte, le latin était aussi chaſte que le français d’aujourd’hui. Mais la sentence de Boileau s’appliquerait mieux à certaines parties du français du XVI^e siècle, où ni les habitudes ni le goût ne repoussaient un langage aujourd’hui relégué. Brantôme dit

> « Marguerite fit en ses gayetés ung livre qui s’intitule les *Nouvelles de la royne de Navarre,* où l’on y void un ſtyle doux et fluant, et plein de beaux discours et de belles sentences. »

Ce qui était des gayetés au XVI^e siècle était devenu des libertés dans un autre âge, sous l’empire d’autres idées et d’autres mœurs ; de là le jugement porté. Entre le ſtyle gay de la reine de Navarre, qui a dû donner le change du moment qu’on ne s’eſt pas reporté à son époque, et les beaux discours et belles sentences qu’elle a semés dans les *Nouvelles*, se place l’intention que revendique monsieur Génin à juſte titre, et qui en définitive fait le caractère du livre. Au reſte, ce livre eſt, comme les choses originales, dicté par une inſpiration unique, et la conteuse s’eſt également complu en ses hiſtoires gaies et en ses réflexions morales.

Marguerite descendait directement de Charles V ; elle était arrière-petite-fille du second fils de ce prince, le duc d’Orléans assassiné par les ordres du duc de Bourgogne. On aime à suivre (et ce serait certainement un sujet d’observation intéressante pour l’anthropologie), on aime à suivre les personnages remarquables dans leurs ascendants et leurs descendants ; les familles royales et quelques autres seulement permettent ces observations, attendu que les personnes qui les composent sont plus connues physiquement et moralement. Le duc d'Orléans, qui, pris à la bataille d'Azincourt, demeura captif en Angleterre pendant plus de trente ans, et qui composa des poésies non encore oubliées, était le grand-oncle de Marguerite. Les d'Orléans-Valois, montés sur le trône avec Louis XII, en descendirent avec Henri III, et le dernier d'entre eux mourut assassiné comme le premier. Le moine fanatique et le prince assassin, le chef et le dernier rejeton de la branche des Valois-Orléans, rapprochés ainsi par l'histoire dans une destinée commune, offrent à l'esprit saisi un lugubre tableau.

Charles V, par ses deux fils, vint aboutir d'une part à Charles VIII et d'autre part à Henri III. Ce prince ne fut pas sans influence sur sa race ; peut-être tint-elle de lui cette faiblesse qui éteignit si vite la branche directe, et un peu plus tard la branche cadette, malgré les espérances brillantes que donnaient les quatre jeunes gens laissés par Henri II. Toujours est-il qu'avant lui brutaux, et sans autres goûts que ceux du guerrier féodal, les Valois deviennent après lui des hommes intelligents, souvent amateurs de la littérature, quelquefois même la cultivant. Marguerite occupe un rang distingué parmi cette seconde série des Valois, et le XVIe siècle admira le style de ses *Nouvelles.*

À mon sens, monsieur Génin donne une excellente appréciation du style de Marguerite : « Si la piété d'éditeur ne m'abuse, dit-il, ce style ne sera pas trouvé au-dessous de la réputation traditionnelle de l'auteur, à condition toutefois qu'on n'y cherchera pas les qualités des bons écrivains modernes. Il faut se souvenir que la reine de Navarre écrivait dans la première moitié du XVIe siècle, et que, même du XVIIe à la fin du XVIIIe, il s'est opéré dans le style une révolution complète dont Voltaire a été le principal auteur… Au XVIe siècle, la langue n'était nullement constituée ; c'était une matière molle, diverse, incertaine, se laissant complaisamment pétrir au génie de chaque écrivain, reproduisant dans ses moindres détails et conservant à une grande profondeur l'empreinte de chaque originalité. Brantôme, Rabelais et Montaigne parlent chacun une langue merveilleuse ; mais ces trois langues n'ont, pour ainsi dire, rien de commun entre elles. Chacun d'eux a composé la sienne en s'appropriant, en assimilant à sa nature ce qui lui convenait, soit dans les langues mortes de l'antiquité, soit dans les langues vivantes contemporaines ; et ces éléments, après la fusion générale, ne peuvent se reconnaître, pas plus qu'on ne peut démêler dans le miel les poussières des différentes fleurs dont il se forme. La facilité des inversions dont Marguerite fait un emploi si fréquent, était encore une ressource aujourd'hui perdue. Au XVIe siècle enfin, la langue se faisait avec le secours de la logique ; au XIXe, il n'est plus question que de la conserver par l'usage, c'est-à-dire par le bon usage. »

J'ajouterai quelques mots pour développer ce qu'il faut, suivant moi, entendre par le bon usage quand il s'agit d'une langue vivante, désormais fixée. Nul écrivain n'a assez d'autorité pour façonner la langue française au gré de son inspiration. Innover ne se peut ; reste à consulter ceux qui innovaient, c'est-à-dire ceux qui écrivaient alors que la langue n'était pas encore faite. Une langue est essentiellement une chose de tradition, elle se perd quand la tradition se perd. Le Français du XVIe siècle est tel que, sans être arrêté comme celui du XVIIe, il en contient tous les éléments directs. Plus on remonte dans les siècles antérieurs, plus on s'éloigne des formes reçues actuellement, et plus on s'approche des origines de notre idiome ; et ainsi, à mesure qu'on recule dans le passé, les monuments littéraires deviennent un objet d'érudition, et cessent d'offrir une étude de style. Au contraire, ceux du XVIe siècle ont toutes les qualités qui peuvent servir à développer, à soutenir, à rajeunir la langue actuelle. Si, comme le remarque monsieur Génin, le bon usage doit être la règle du style du XIXe siècle, le bon usage, à son tour, doit incessamment être rajeuni aux sources vives dont il découle directement.

P.-L. Courier dit, dans sa préface d'une traduction nouvelle d'Hérodote :

> « Il ne faut pas croire qu'Hérodote ait écrit la langue de son temps, commune en Ionie, ce que ne fit pas Homère même, ni Orphée, ni Linus, ni de plus anciens, s'il y en eut, car le premier qui composa mit dans son style des archaïsmes. Cet ionien si suave n'est autre chose que le vieux attique, auquel il mêle, comme avaient fait tous ses devanciers prosateurs, le plus qu'il peut des phrases d'Homère et d'Hésiode. La Fontaine, chez nous, empruntant les expressions de Marot, de Rabelais, fait ce qu'ont fait les anciens Grecs, et aussi est plus Grec cent fois que ceux qui traduisaient du grec. De même Pascal, soit dit en passant, dans ses deux ou trois premières lettres, a plus de Platon, quant au style, qu'aucun traducteur de Platon. Que ces conteurs des premiers âges de la Grèce aient conservé la langue poétique dans leur prose, on n'en saurait douter, après le témoignage des critiques anciens et d'Hérodote, qu'il suffit d'ouvrir seulement

> pour s’en convaincre. Or, la langue poétique, si ce n’est celle du peuple, en est tirée du moins. Malherbe, homme de cour, disait : « J’apprends tout mon françois à la place Maubert ; » et Platon, poète s’il en fut, Platon qui n’aimait pas le peuple, l’appelle son maître de langue. »

Je pense, avec P.-L. Courier, que le langage populaire renferme une foule de locutions précieuses, marquées au coin du vrai génie de la langue, et qu’on ne saurait trop étudier. Mais s’est-on rendu exactement compte de ce phénomène ? A-t-on reconnu pourquoi il y a là, à côté d’une grande ignorance grammaticale, un fonds si riche et si sûr ? La cause n’en est pas autre que celle qui fait des livres du XVI^{e} siècle le sujet d’une étude féconde pour la langue et le style contemporains ; c’est que le langage du peuple est tout plein d’archaïsmes, de locutions vieillies dans la conversation des classes supérieures de la société, et surtout dans le style écrit. Le peuple est le conservateur suprême de la langue, ou du moins c’est chez lui qu’il se perd le moins de la tradition antique, c’est chez lui que le travail de décomposition se fait le plus lentement sentir. D’où vient cette faculté qu’a le peuple de conserver plus fidèlement et plus sûrement les formes de la langue ? De son grand nombre. Plus le nombre est considérable, plus il y a de chances pour que rien ne soit oublié ou perdu, tandis que, dans le langage des classes supérieures, et surtout dans le langage de ceux qui écrivent, l’apport total est bien moindre et par conséquent les pertes bien plus fréquentes.

La formation de la langue française elle-même donne l’idée de cette puissance du grand nombre, qui sous nos yeux ne se manifeste plus que par des faits peu considérables. Qu’on se reporte à l’origine :

alors se trouvaient en présence un fond de celtique, une proportion prédominante de latin et une certaine masse de mots allemands importés par les conquérants germains. Quelle puissance pouvait fondre et amalgamer ces éléments hétérogènes ? quelle langue assouplir ces mots rebelles à une loi commune ? quelle oreille régulariser ces désinences discordantes ? quel esprit mettre l'ordre dans ce chaos ? quel souffle pénétrer ce grand ensemble et l'animer ? Rien que l'élaboration séculaire d'un peuple immense n'était capable d'exécuter cette transformation prodigieuse, tellement compliquée et difficile, qu'on peut à peine en concevoir le mécanisme, maintenant qu'elle est là, accomplie, sous nos yeux.

L'idiôme qui se parle entre les Pyrénées et la Meuse a des racines profondes et étendues auxquelles on ne songe pas habituellement. Les langues qui s'étaient rencontrées dans la Gaule, le celtique, le latin et l'allemand, portent des caractères d'analogie qu'un œil attentif a discernés ; la parenté, il est vrai, s'en perd dans la nuit des siècles et précède tout ce que nous savons de l'histoire ; il n'en est pas moins certain qu'elles sont de la même famille et appartiennent à un type nulle part mieux conservé que dans le sanscrit, et reconnaissable encore dans les plus lointains rameaux. Séparées du tronc commun à des époques inconnues et par des événements qui n'ont pas laissé de trace, modifiées par les fortunes diverses des peuples, elles se trouvèrent en présence sans se reconnaître, et se mélangèrent inégalement. Ainsi naquit le français moderne, produit de la fusion de ces vieilles langues, modernes elles-mêmes par la comparaison avec les sources primitives d'où elles découlent. La langue que nous parlons, les mots que nous employons, les sons que nous articulons, tout cela remonte d’âge en âge à une haute antiquité, tout cela se rattache de contrées en contrées à des origines lointaines, tout cela est dû à des causes dont nous n’avons plus le secret ; tout cela forme un ensemble à côté duquel le caprice individuel a peu d’autorité.

P. L. Courier, avec sa manière vive et singulière, disait que peu de gens savaient le grec, mais que bien moins savaient le français. Le français est mal su parce qu’on néglige de l’apprendre où il se trouve réellement, et qu’une langue ne se devine pas plus que les faits naturels. Je comparerais volontiers le néologisme qui ne dérive pas nécessairement de choses nouvelles ou qui ne se rattache pas étroitement à l’analogie (et par néologisme j’entends non seulement les mots nouveaux, mais les locutions et les tournures nouvelles), je le comparerais, dis-je, aux hypothèses hasardées que dans les sciences on imagine, au lieu d’étudier et d’observer les faits. Le néologisme est l’hypothèse toujours facile, presque toujours trompeuse, et à côté est la réalité.

En opposition au néologisme qui s’égare, nous avons vu un des écrivains contemporains les plus éminents tomber dans un défaut contraire. P. L. Courier, si grand admirateur du français du XVIe siècle, qui y avait puisé une connaissance si profonde de la langue, et dont le style si neuf est cependant tout éclairé des reflets du style ancien, alla plus loin, et, dans l’échantillon d’une traduction d’Hérodote, il reproduisit identiquement les formes et les locutions d’un langage qui n’est plus le nôtre. Aussi cet essai est-il vicieux ; nos oreilles ne peuvent se faire à ces déviations légères, mais réelles, des sons accoutumés, notre intelligence s’accommode mal des retards inévitables que lui cause la rencontre de formes inconnues, et notre goût est toujours choqué de la disparate qu'offre un style où se réunissent les mots actuels qui sont anciens, et les mots anciens qui ont cessé d'être actuels. Ici il faut étudier, non pas reproduire, imiter, non pas copier, et surtout prendre un juste sentiment des analogies qui règlent la langue française. C'est dans ce sens qu'on doit entendre le précepte que Boileau a formulé en deux vers fort médiocres :

Sans la langue en un mot l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Il ne s'agit pas seulement d'éviter les solécismes et les barbarismes, chose importante sans doute, mais secondaire ; il s'agit au premier chef de demeurer dans les traditions de la langue, d'en chercher les lois, d'y tremper son style, d'y puiser ses innovations. C'est là un des devoirs essentiels d'une littérature éclairée. Une littérature qui y manque pèche non pas, comme on le pourrait penser, contre des règles conventionnelles, mais contre la raison même des choses.

Virgile, recommandant aux cultivateurs de choisir chaque année les plus belles semences s'ils ne veulent pas voir dégénérer rapidement leurs cultures, passe, par une contemplation qui lui est familière, de la graine des champs à la destinée du labeur humain ; il se représente le cours des choses comme un fleuve, et l'homme comme un rameur qui le remonte avec effort : au moindre relâche, *si brachia forte remisit,* le courant immense emporte aussitôt la barque sur sa pente rapide. Il en est ainsi de la langue ; c'est un composé instable que des influences diverses tendent à modifier. Repousser les mauvaises, admettre les bonnes, et, pour le faire en connaissance de cause, approfondir l'état passé, telle est, quant à la langue, la fonction de la littérature ; tel est le labeur qui lui est dévolu entre tous les labeurs que se partage l'humanité, ce rameur éternel de Virgile.

En définitive, une langue ne peut être conservée dans sa pureté qu'autant qu'elle est étudiée dans ses origines, ramenée à ses sources, appuyée à ses traditions. Aussi, l'étude de la vieille langue et, en particulier, de celle du XVI^{e} siècle, est un élément nécessaire, lequel venant à faire défaut, la connaissance du langage moderne est sans profondeur, et le bon usage sans racines. C'est un titre qui recommande la publication des *Lettres* inédites de la reine de Navarre. Un monument d'un des bons auteurs du XVI^{e} siècle (et Marguerite est de ce nombre) a toujours du prix. Sans prétendre limiter à cette époque et renfermer dans cette circonscription les études de style auxquelles se prête le vieux français, toujours est-il que le XVI^{e} siècle en fournit l'élément principal.

En recueillant les lettres de la reine de Navarre, monsieur Génin a rencontré sa correspondance avec Briçonnet, évêque de Meaux. Ici la chute est grande : le sens, l'esprit, le style, tout cela disparaît, et en place arrivent le faux goût, les métaphores outrées, les idées vides, les phrases incohérentes. Il est vrai que Briçonnet a la haute main dans ce genre, et que Marguerite n'est que son écolière ; mais son esprit n'échappe pas à la contagion. « Tout ce que le mysticisme, dit monsieur Génin, a de plus incroyable, de plus inintelligible, se trouve entassé dans ces lettres, dont la plupart ont cinquante, quatre-vingts et jusqu'à cent pages. C'est un débordement de métaphores dont la vulgarité tombe à chaque instant dans le burlesque ; c'est un galimatias perpétuel, absurde, qui parfois touche à la folie. Louise de Savoie (la mère de Marguerite) vient-elle à guérir d'une longue maladie, voici en quels termes Briçonnet félicite la duchesse d'Alençon du retour de la santé de sa mère :

> « Madame, voulant la plume tirer en la mer de consolation qui ne peut estre distillée (combien que par force de foi en patience dulcifiée), est présentement survenu le poste (le courrier), apportant nouvelles certaines de la guérison de madame ; et ce m'a faict baisser la voyle, retirer mes avyrons, convertir mes pleurs et deuil en joye. »

Et, après un pompeux éloge de madame, une peinture de l'amour qu'elle inspire à ses enfans, et de leur chagrin en la voyant malade :

> « Sa compassion doubleroit vostre navrure, et la vostre en elle triplerait, dont tourneroit le moulin de douleur continuelle par l'impétueux cours d'eau de compassion. »

« C'était, dit monsieur Génin, la belle rhétorique de ce temps-là, et Briçonnet passait parmi ses contemporains pour un foudre d'éloquence. » Que dire de cette épître de Marguerite ?

> « La pauvre errante ne peult entendre le bien qui est au désert par faulte de connoistre qu'elle est déserte. Vous priant qu'en ce désert, par affection, ne courriés si fort que l'on ne vous puisse suivre... afin que l'abysme par l'abysme invoqué puisse abysmer la pauvre errante. »

Et il ne faut pas croire qu'il s'agit d'une ou deux lettres écrites de ce style. La bibliothèque du roi possède un manuscrit de huit cents pages tout rempli de ce fatras mystique. Monsieur Génin remarque qu'il fallait que Marguerite eût reçu de la nature une grande solidité de jugement pour n'avoir pas été gâtée à jamais par cette longue fréquentation d'un rhéteur de la force de Guillaume Briçonnet. Mais cette observation, qui est à la décharge de Marguerite, s'applique aussi à l'évêque de Meaux. Ce singulier prédécesseur de Bossuet, comme l'appelle monsieur Génin, ne délirait que dans cette correspondance et sur ce sujet ; ailleurs, c'était un personnage éminent en science et en vertus. Guillaume Briçonnet avait porté d'abord le nom de comte de Montbrun ; puis, quand il eut assez de la vie du siècle, il s'était fait prêtre à l'exemple de son père. Il obtint la confiance de Louis XII et celle de François Ier, fut deux fois ambassadeur extraordinaire à Rome, prononça devant le sacré collège l'apologie de Louis XII, dans laquelle il osait attaquer l'empereur Maximilien. Il représenta la France aux conciles de Pise et de Latran. Pourvu de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il réforma les abus qui s'y étaient glissés et fit des augmentations considérables à la bibliothèque, car il aimait, cultivait et protégeait les lettres. On a de lui quelques ouvrages de théologie ; Vatable lui dédia la traduction de la *Physique* d'Aristote et Lefebvre celle de la *Politique*. On voit que Briçonnet, comme Marguerite, ne divaguait que sur le fait d'une espèce de théologie mystique. Sages sur le reste, ils avaient, comme don Quichotte, un côté vulnérable dans l'intelligence, un point sur lequel le sens les abandonnait, et dès-lors ils se lançaient dans un galimatias absurde et sans terme. L'époque où l'on vit a une grande influence sur la nature de ces points faibles, influence qu'il faut savoir apprécier, et qui diminue grandement la gravité des aberrations partielles dont les meilleurs esprits ont offert des exemples. C'est une considération qu'on ne doit pas perdre de vue quand on lit la biographie de plus d'un personnage illustre.

Monsieur Génin a rempli avec un soin scrupuleux tous ses devoirs d'éditeur. Un livre ancien (et plus le livre est ancien, plus cela est vrai) contient toujours une multitude de détails, de locutions, d'allusions, de faits qui, parfaitement clairs pour les contemporains, sont fort obscurs pour nous, qui sommes en ce moment la postérité en attendant que nous fassions place à d'autres. Rien ne s'entend plus à demi-mot. C'est cette ignorance des notions communes au milieu desquelles le livre a été composé, qui rend tout ouvrage ancien plus ou moins difficile à lire. On peut dire qu'il nous transporte dans un milieu étranger et que nous y sommes dépaysés ; un déplacement dans le temps est comparable à un déplacement dans l'espace ; lire un livre ancien, c'est voyager en esprit dans des contrées que nous ne verrons jamais, et sur lesquelles le guide nous doit toute sorte de renseignements. Un éditeur est ce guide : son but (y atteindre serait la perfection, impossible en cela comme dans le reste), son but doit être de faire que l'ouvrage qu'il publie se lise aussi couramment qu'un ouvrage contemporain. Une érudition qui ne sait pas reconnaître les véritables obscurités et les éclaircir, quelque riche et variée qu'elle soit, est une érudition mal employée. Dans une notice fort étendue, monsieur Génin a examiné les principales questions auxquelles pouvaient donner lieu la vie et les écrits de Marguerite. Quant au texte, il a, suivant le besoin, ajouté des notes concises dans lesquelles il explique les allusions, dit ce que sont les personnages nommés, et relève de temps en temps des erreurs échappées aux historiens.

Sans être très abondantes en renseignements historiques, les *Lettres* de Marguerite sont loin d'en être dénuées. D'autres lettres plus importantes sans doute, car elles étaient adressées à François Ier, par sa sœur, avaient été autrefois recueillies. « Je ne sais, dit monsieur Génin, s'il existe encore d'autres lettres de la reine de Navarre, je le crois d'après une indication que j'ai trouvée dans Fontanieu, mais de laquelle je n'ai pu tirer aucun fruit. D'autres seront peut-être plus heureux ; c'est dans cet espoir que je reproduis ici textuellement la note suivante : 1525 et depuis pendant tout le règne de François Ier :

« Notice d'un manuscrit de la bibliothèque de monsieur l'abbé de Rothelin, égaré de ceux de monsieur Dupuy et remis à la bibliothèque du roy par monsieur l'abbé Boudot : Cent trente-quatre lettres de Marguerite reine de Navarre au roy François Ier son frère. Cent trente-quatre lettres à François Ier, quel trésor ! Peut-être il est enfoui dans quelque recoin de la Bibliothèque royale ; mais où ? Messieurs les conservateurs, dont la complaisance et l'érudition m'ont tant de fois secouru, n'ont pu me donner de ce manuscrit aucune nouvelle. Évidemment Fontanieu (mort en 1784) l'avait encore entre les mains… On peut être certain que tous les secrets de la cour de François Ier, grands ou petits, politiques ou autres, venaient retentir dans les lettres de Marguerite à son frère. Belle générosité du hasard s'il nous les rendait ! »

Le hasard a eu cette générosité. Depuis que monsieur Génin a imprimé ces lignes, le manuscrit égaré dans les recoins de la bibliothèque et si vainement cherché a été retrouvé. Sans doute le public sera mis en possession de ce supplément à la correspondance de Marguerite. Monsieur Génin, dans sa préface, faisant remarquer sa qualité de premier éditeur et les difficultés particulières de cette position, où les derniers venus font oublier les premiers, ajoute :

« Gerbert, dans un de ses sermons, parle d'une famille de pêcheurs et d'une échelle dont le pied plongeait dans un lac enflammé de bitume et de soufre. Chaque descendant venait à son tour s'emparer de l'échelon supérieur, contraignant ainsi les autres à s'enfoncer d'un degré, tant qu'à la fin le père et le chef de toute cette race disparaissait englouti sous les vagues bouillantes. Cette famille de pêcheurs est la famille des éditeurs, et cette terrible allégorie est leur histoire. »

Il faut espérer que, bravant la perspective d'un sort aussi funeste, monsieur Génin profitera du temps où il est encore sur le premier échelon pour faire une publication qui lui est naturellement dévolue et pour accroître ainsi le renom de Marguerite et les richesses du XVI^e siècle. Indépendamment du fond même de cette correspondance, sur lequel je n'ai aucune donnée, la forme en doit être excellente ; car, toutes les fois que Marguerite écrit à son frère, elle se garde de laisser courir sa plume.

Monsieur Génin dit qu'on pourra, d'après la correspondance qu'il publie, porter un jugement complet et certain sur la reine de Navarre. Il faut, en effet, à côté de la conteuse spirituelle moitié gaie, moitié sérieuse, des *Nouvelles,* et sans oublier la correspondante de l'évêque Briçonnet, voir en elle la femme pleine de cœur et de sens qui se montre dans les *Lettres,* la protectrice éclairée des savants, la princesse tolérante en matière de religion dans un temps où il n'y avait pas de tolérance, enfin celle qui, entourée de toutes les grandeurs, a dit d'elle-même qu'elle avait porté plus que son faix de l'ennui commun à toute créature bien née ; expression généreuse et mélancolique qui seule suffirait pour attester quel sentiment cette âme à la fois élevée et tendre, cette créature bien née, avait, sans regret de son rôle, emporté de l'expérience des hommes et des choses.

Lettres de la reine de Navarre,
un article de Maximilien-Paul-Émile Littré (1801-1881),
est paru dans la *Revue des deux mondes,*
à Paris, en 1842.

ISBN : 978-2-89854-531-3
© Vertiges éditeur, 2025
– 2 532e lecturiel –

Dépôt légal – BAnQ : premier trimestre 2025

Lecturiels
www.lecturiels.org